



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

COMMUNIQUÉ

Réaction de la FTQ au projet de réforme du régime de négociation dans les secteurs public et parapublic

Montréal, le 4 décembre 2024. – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) accueille positivement la déclaration ministérielle de la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, qui s’engage à déposer un projet de loi réformant le régime de négociation des secteurs public et parapublic tout en confirmant qu’il n’y aura pas de maraudage ni de fusion d’unité accréditation syndicale dans le réseau de la santé et des services publics.

« Pour la FTQ, il s’agit d’un engagement clair du gouvernement qui ne peut qu’être salué. Le fait d’exclure tout maraudage ne sera que bénéfique autant pour la population, les services publics que les travailleuses et travailleurs de ces réseaux. Cela va nous éviter des distractions et nous permettre de nous concentrer sur les services à donner à la population », déclare la présidente de la FTQ, Magali Picard.

« La FTQ s’engage à travailler en collaboration avec le gouvernement pour mener à bien ce dossier, et ce, dans l’intérêt tant de la population que des travailleuses et travailleurs. Pour la FTQ, il est primordial de profiter de cette occasion pour mettre en place un nouveau régime de négociation plus adapté aux temps modernes et qui doit nous permettre collectivement de conclure des négociations à la satisfaction non seulement pour le personnel que nous représentons, mais aussi pour la population qui s’attend à des services publics de qualité », conclut la présidente.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.

– 30 –

Source : FTQ

Renseignements : Jean Laverdière, 514 893-7809, jlaverdiere@ftq.qc.ca